ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37901

TOURCOING

Au cercle des officiers. — La réunion mensuelle des membres du Cercle des Officiers a présenté, samedi soir, un intérêt tout particulier. Dans cette réunion la relation de la campagne de Madagascar a été présentée par un témoin oculaire qui a fait partie du corps expéditionnaire.

M. Vergnon, fils de l'architecte Vergnon, attaché au service des bâtiments, était maréchal-des-logis de dragons quand éclata la guerre avec les Hovas. Il renonça à son grade, « rendit ses galons » pour employer le terme consacré, afin d'entrer dans l'artillerie de marine. C'est donc comme simple canonnier de la marine que M. Vergnon a fait la campagne de Madagascar.

Ce récit qu'il en a donné, samedi soir, était, sous sa *forme humoristique, réellement captivant*, et *pendant* plus de deux heures, le jeune soldat a soutenu l'attention de son auditoire.

M. Vergnon, débarquait le 11 mai à Majunga où il passait trois semaines à travailler au montage des voitures Lefebvre qui, paraît-il, ont été loin de rendre, dans cette expédition, tous les services qu'on en attendait.

Préposé à la conduite du train de munitions, il était ensuite dirigé, par des routes impraticables, sur Mahabo, distant de 24 kilomètres de Majunga, puis sur Marovoyai, une petite ville renfermant quelques maisons en pierres construites par les Indous des îles comores qui y font le commerce. Cette ville était défendue par un fort et des redoutes dont la construction *démontre* que les Hovas avaient dû être guidés par des européens pour ces travaux de défense.

M. Vergnon poursuit son itinéraire par Mongabé, Traboughi, où les Hovas ont résisté quelque temps et Ambuto : c'est là que l'armée fête le 14 juillet. Il se rend ensuite à Marololo et à Suberbieville.

Cette ville, située sur l'Ikopa, doit son nom à M. Léon Suberbie, un français qui possède, dans cette région, une importante exploitation de quartz aurifères. C'est là que le général Duchesne avait établi son quartier général.

Envoyé ensuite au camp des Sources, M. Vergnon assiste, en spectateur, au combat de Tsarahafaton, mais *il prend une part plus active* au bombardement de Mevatanana. Enfin il gagne Malatsi et Andriba.

C'est là qu'atteint de diarrhée et de fièvre palustre, M. Vergnon est évacué sur Suberbieville, puis sur Marololo, Ankaboka et Majunga. Il est enfin rapatrié par le transport *Notre-Dame du Salut*.

Telle est, esquissée à grands traits, l'intéressante relation que M. Vergnon a agrémentée d'une foule de détails qui dénotent chez lui un esprit d'observation.

On retrouve toujours aussi, au milieu des fatigues et des privations de tous genres, endurées avec courage, cette bonne humeur qui ne quitte jamais le soldat français, même dans les situations les plus périlleuses.

La santé de M. Vergnon est à peine rétablie, que déjà ce jeune homme, il a 25 ans, projette d'aller encore s'éjourner aux colonies ; c'est le Tonkin qui l'attire maintenant.

— Disons en terminant que le sympathique président du cercle des officiers M. le capitaine Georges Duvillier, a, en termes empreints de la plus grande cordialité, remercié M. Vergnon de son intéressante conférence.

Sérénades à M. le Maire. — Ainsi que nous l'avons annoncé la fanfare du Petit-Château et l'« Union Tourquennoise » ont présenté dimanche leurs félicitations à M. le Maire à l'occasion de sa nomination comme officier de la Légion d'honneur. Les membres des commissions des deux sociétés ont tout d'abord été introduits auprès de M. Hassebroucq et M. Goughenem, vice-président de la fanfare a chaleureusement félicité M. le Maire de la haute *distinction dont il venait d'être l'objet*. M. le Président de l'« Union Tourquennoise » lui a ensuite adressé le discours suivant :

« Monsieur le Maire,

» Je suis heureux et fier de pouvoir vous présenter nos plus sincères félicitations à l'occasion de votre élévation au grade d'officier de la Légion d'honneur.

» Avec toute la population Tourquennoise nous nous sommes réjouis, à l'annonce de cette récompense si justement décernée au magistrat qui pendant près de 30 ans a consacré aux affaires de la ville tant de sagesse et tant de dévouement

» Nous savons que cette distinction a été pour vous une grande surprise; car vous n'avez jamais rien voulu solliciter pour vous. Vous nous permettrez en cette circonstance d'accorder un souvenir et de remercier celui qui a su apprécier vos grandes qualités, et forcer votre modestie, en attirant sur vous l'attention du gouvernement.

» Avec des hommes tels que vous et lui, la ville de Tourcoing ne peut que grandir et prospérer. »

M. le Maire a vivement remercié ces Messieurs de leur démarche et a engagé tous les membres de la fanfare qui avait exécuté deux morceaux de circonstance et les gymnastes à entrer, et comme cela avait eu lieu dimanche dernier pour la *Musique municipale*, il a offert le champagne.

Les deux sociétés se sont ensuite rendues rue de Dunkerque et une sérénade a été également donnée à M. Delannoy, *moniteur-chef de la Tourquennoise*. M. le président l'a complimenté au nom de tous en lui présentant comme cadeaux, produits d'une souscription, un service de table en faïence de fer, un service en cristal de 12 couverts, et de belles palmes académiques.

M. Delelannoy, très ému, a aussi prié ces Messieurs de vouloir bien accepter le champagne : mais comme on se trouvait au nombre de 160, il a fallu se diviser par groupes de 20.

Un heureux gagnant. — M. Victor Leduc, qui tient la maison de tissus en solde, place Charles Roussel, nous prie d'informer sa nombreuse clientèle que l'obligation du crédit foncier est attribuée au bon n° 13,723.

NEUVILLE. — L'installation du nouveau curé. — Il y a huit jours à peine, on ne voyait partout, à Neuville, que des emblèmes de deuil, et dimanche après-midi, tout était disposé comme *pour une marche* triomphale.

On peut le dire sans crainte d'être démenti et à l'honneur de Neuville, la manifestation organisée à propos de l'installation du nouveau curé a été imposante ; il nous a été donné d'assister bien des fois, dans des localités d'une toute autre importance, à semblable cérémonie, et il n'y a pas de comparaison à faire.

Depuis le Pont de Neuville, jusqu'à l'Eglise, les mâts plantés de distance en distance et enjolivés de papiers de divers couleurs, sont reliés par des guirlandes de verdure du plus gracieux effet. Il n'est pas une façade qui ne soit décorée ; des bannières et le drapeaux tricolore flottent à toutes les fenêtres et partout on lit de naïves et touchantes inscriptions. De loin on voit au sommet du clocher, les couleurs Françaises et Papales alternant. L'Eglise est magnifiquement décorée.

Du Pont de Neuville à l'Eglise il n'y a pas moins de 15 fausses portes, ou arcs de triomphe, d'un goût parfait et quelques uns d'une grande richesse. Voici quelques inscriptions que nous avons relevées au passage :

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. — A notre Père, amour, honneur gloire, et louanges. — Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie. — Dieu s'est choisi un prêtre de son cœur. — Nous étions déjà ses enfants d'adoption. — Comme le bon pasteur il s'est donné tout à tous. — Il connait ses brebis et ses brebis le connaissent. — Il a comblé de biens ceux qui sont dans l'indigence. — *J'apaiserai la faim de Sion.* — Je sacrifierai tout et je me sacrifierai moi même pour être utile à vos âmes. — Le salut ou pasteur donne sa vie pour ses brebis. — Que Dieu le bénisse maintenant et toujours.

Et à un gracieux portique à l'entrée de la maison des vicaires *Ad Multos Annos* : Qu'il vive à jamais, etc., etc.

On a disposé une très belle tente à l'entrée de la distillerie; c'est là que le nouveau pasteur doit s'arrêter pour revêtir ses ornements sacerdotaux.

Disons à ce propos, pour être complet, que les ménagères qui habitent les maisons à la limite des territoires de Tourcoing et de Neuville, ont éprouvé une vive déception : elles avaient élevé sans qu'aucun homme du métier y eût mis la main, une fausse porte fort jolie, pensant que M. le curé serait descendu de voiture à cet endroit. Mais la voiture — un magnifique équipage appartenant à M. Droulers — ne s'est arrêtée qu'à la distillerie.

A 2 heures 1[2, les membres de la société hippique, dont le président est M. Ghestem, auxquels se sont joints de nombreux fermiers, arrivent rue de Gand : les cavaliers sont plus de 50 et *ils vont* à la rencontre de leur nouveau curé jusqu'au presbytère de Notre-Dame. M. l'abbé Boyaval est félicité, au nom de la société hippique, par M. Delmasure.

Il prend ensuite place dans la voiture, avec M. le chanoine Debrabant et deux professeurs du collège. L'équipage se met en marche, entouré d'une magnifique escorte.

On arrive bientôt à la distillerie où attendent M. le Maire, avec le Conseil municipal au grand complet, le conseil de Fabrique, la musique municipale, les sociétés de la paroisse, les élèves des écoles de garçons et de filles; la société des archers, etc., etc. Une foule compacte se presse à s'étouffer, sur la route, sur une distance de plus de 200 mètres. Jamais en aucun circonstance on n'a vu autant de monde à Neuville.

Des discours de bienvenue sont successivement adressés à M. le curé, par M. le maire; le président de la Société des Archers, un garçon patronage, et une jeune fille.

Le cortège se met en marche, au chant des psaumes; la musique municipale exécute divers morceaux de circonstance; les pompiers font la haie.

On arrive à l'église à 4 heures.

Les clefs sont présentées au nouveau pasteur, à l'entrée du grand portail. Il s'avance ensuite jusqu'à la balustrade et récite d'une voix forte, le *Credo* de Nicée, et les actes prescrits par le Rituel. Il est ensuite successivement conduit, par M. le chanoine Debrabant, aux fonds baptismaux, à la cloche dont la corde a été enjolivée pour la circonstance, et il tinte trois coups; de là il se rend près d'un confessionnal, puis enfin à la chaire.

M. le doyen de Notre-Dame a adressé à la foule énorme qui se presse dans l'église un éloquent sermon de circonstance.

Le nouveau curé lui succède; il rappelle avec émotion le souvenir de son prédécesseur, et comme lui, il saura, avec la grâce de Dieu, remplir la haute mission de Pasteur des Ames.

La cérémonie s'est terminée, à 5 heures, par la bénédiction du Saint Sacrement et le chant d'un cantique composé pour la circonstance. M. Boyaval a été reconduit processionnellement à la maison vicariale.

Le soir est venu; les alentours de l'église présentent alors un aspect féerique. La place est éclairée à giorno, par deux lampes à arc; on voit partout de magnifiques illuminations. On aperçoit plusieurs transparents très remarquables; entre autres celui de l'estaminet Debiscoop placé bien en vue, et portant cette inscription qui rappelle la mort du précédent curé et la cérémonie du jour :

30 décembre 1895. — 12 janvier 1896

Nous étions orphelins et voici que le Seigneur envoie un nouveau père, salut et gloire à M. Boyaval l'apôtre de l'Evangile.

Bien peu de Neuvillois restent encore de ceux qui ont assisté en 1850 à l'installation de M. l'abbé Prince. Cependant on peut être bien certain que tous font des vœux pour que cette imposante cérémonie se renouvelle le moins souvent possible !

Les grèves d'Halluin. — L'entente n'a pu complètement s'établir samedi soir, entre M. Defretin et ses ouvriers : Cependant on était déjà d'accord sur bien des points.

Les pourparlers ne sont pas définitivement abandonnés; il est pourtant probable qu'il n'y aura pas de nouvelle entrevue aujourd'hui lundi.

Les quêtes faites dans la journée de dimanche pour les grévistes, parmi les ouvriers d'Halluin ont produit la somme de 901 fr.

Halluin. — *Arrestation d'un expulsé.* — A la suite de diverses condamnations, Edmond Dufour, tisserand, âgé de 38 ans, avait été expulsé en 1890. Sa femme ayant refusé de le suivre en Belgique, il s'était fait, dans son pays un nouveau ménage.

Samedi après s'être bien monté la tête, il résolut de revenir à Halluin ; à peine avait il franchi la frontière qu'il était reconnu par un agent et arrêté.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

LILLE

Hommage des catholiques à Pasteur. — On sait qu'une souscription destinée à honorer la mémoire de M. Pasteur, est en ce moment ouverte pour créer à l'université catholique de Lille un laboratoire d'enseignement.

Après S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims et les archevêque et évêque de Cambrai, Lydda, Aire, Pamiers et Arras qui ont voulu s'inscrire parmi les souscripteurs, le comité vient de recevoir les adhésions de Mgr Becel, évêque de Vannes et de Mgr Guillois, évêque du Puy, qui tous les deux applaudissent au projet d'honorer la mémoire de Pasteur dans la ville où il a commencé sa carrière scientifique.

Mgr l'évêque du Puy termine ainsi sa lettre :

» On ne saurait trop honorer la mémoire d'un si grand homme; et votre laboratoire projeté y contribuera bien plus efficacement que les statues de bronze ou de marbre, que l'on prodigue aujourd'hui sans discernement, et qui ne suffiront pas sans doute à préserver leurs héros de l'oubli.

» Pasteur a été plus qu'un savant illustre; il a été un véritable chrétien. A ce double titre, les catholiques de France et ceux qui ont à cœur les gloires de leur pays ne peuvent manquer de vous venir en aide pour la réalisation de votre heureuse idée.. »;

Un buste du général Faidherbe. — Un buste en marbre blanc, reproduisant l'image du général Faidherbe, à quarante ou quarante-cinq ans, probablement, et sans lunettes, ce qui change évidemment et considérablement la phisionomie bien connue de l'éminent soldat qui fut aussi, on le sait, un des membres les plus assidus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient d'être placé dans la salle des séances de cette académie.

L'artiste a représenté le grand-chancelier de la Légion d'honneur en petite tenue de général, coiffé d'un haut képi, dit képi d'Afrique, et porteur de la plupart de ses décorations.

L'une d'elles, la médaille militaire, qui n'est on le sait, qu'à de rares occasions accordée aux officiers généraux, paraît, par suite d'une disposition assez malheureuse, attachée au cou du général comme une cravate de commandeur.

Et Lille attend toujours sa statue.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 11 janvier.* — DANS LA SALLE DES PAS PERDUS, à la gare de Roubaix. Mme Baert, demeurant rue de Rome, cour du Cochon Rouge avait, samedi 4 janvier dans la soirée été bousculée par un gamin d'une dizaine d'années; peu de temps après elle s'apercevait que son porte monnaie avait disparu.

Elle porta plainte au brigadier de service qui découvrit l'auteur du larcin; c'était un garçon de douze ans, Arthur Lagneau, demeurant rue de l'Ommelet, cour Ferret; il reconnut sa culpabilité. Les quatre francs contenus dans le porte-monnaie, il les avait dépensés avec un camarade âgé de onze ans, Liévin Pelle. Ils sont acquittés l'un et l'autre comme ayant agi sans discernement et remis à leurs parents.

TRISTE SCÈNE DE FAMILLE. — Le même jour, samedi, 4 janvier, dans l'après midi, l'agent Anselin était appelé rue du Marquisat, à Roubaix, pour mettre un terme à une scène de violences dont était le peu intéressant héros Jean Laurier, 27 ans, peigneur. Ce dernier avait frappé de coups de poing et de pied sa mère et avait aussi terrassé son père qui avait voulu intervenir.

Quand l'agent eut emmené Laurier, celui-ci lui adressa plusieurs épithètes injurieuses et lui promit de lui faire son affaire à sa sortie de prison. Ce malheureux a déjà à son actif six condamnations ; il lui est encore infligé cette fois, une peine de six mois.

ENTRE FRÈRES. — Le trois janvier, Remi Desmet, bâcleur, âgé de treize ans qui travaille à la filature Motte était rentré vers dix heures du matin dans sa chambre, rue d'Alger, quand il vit arriver son frère Alphonse, 22 ans, apprêteur à Courtrai. Avant que l'enfant ait eu le temps de dire un seul mot, il était couché violemment sur le lit par son frère Alphonse qui de sa poche lui prenait cinq francs, et détalait aussitôt.

Remi Desmet raconta le fait à son logeur qui se mit à la poursuite d'Alphonse et le fit arrêter. Comme Alphonse Desmet se trouve aussi sous le coup d'un arrêté d'expulsion, il est condamné à trois mois et un jour d'emprisonnement.

PRISE EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL. — Le 7 décembre, une cliente entrait chez M. Honoré, boucher, rue de Gand, à Tourcoing, et vit sortir une femme tenant un enfant sur ses bras et dissimulant sous son tablier un objet assez volumineux.

L'attitude de cette personne, parut assez étrange à cette cliente pour qu'elle mit le boucher au courant de la chose : M. Honoré s'empressa d'aller dans la rue et reconnut sur les indications de sa cliente, une femme qu'il avait déjà vue plusieurs fois chez lui pour demander l'aumône. Elle est, paraît-il, réduite à la plus extrême misère; elle s'appelle Marie Verquecht, 28 ans, rue Nollet à Tourcoing. Elle est condamnée à une peine de six jours.

POUR OUTRAGE A LA PUDEUR sur une fillette de onze ans, à Wattrelos, dans le courant d'octobre dernier, Louis Petit, 30 ans, laveur à Roubaix, encourt une peine de quatre mois.

Un anarchiste français devant la Cour d'appel de Gand. — MENACES AU PRÉFET DU NORD. — Jeudi matin a comparu devant la Cour d'appel de Gand, Pierre Laroche, mécanicien, domicilié à Paris. Il avait interjeté appel d'un jugement du tribunal correctionnel d'Ypres, le condamnant à un an de prison du chef de l'envoi d'une lettre comminatoire à M. le préfet du Nord.

Dans cette lettre, il avait menacé de tuer le destinataire, si, dans un certain délai, tous les ouvriers belges n'étaient pas congédiés aux usines du Nord de la France.

Précédemment déjà, le prévenu avait comparu devant le tribunal de Tournai, du fait d'une lettre de menaces adressée au prince de Ligne; mais les faits n'étant pas exactement établis, le tribunal avait renvoyé le prévenu des fins de la poursuite.

En 1878, lors de son premier séjour en Belgique, il envoya à un personnage haut placé une lettre dans laquelle il annonça son intention de tuer le comte de Bismarck et « servir sa tête en guise de dessert, au prochain dîner du président de la République ».

Le défenseur du prévenu, M. Van Hauwermeiren, soutint que M. Laroche, qui s'adonnait à la boisson, était atteint de monomanie et agissait dans des accès de délire : il demande que la cour ordonne un examen médical.

L'organe du ministère public ne s'opposa pas formellement à cette demande, mais la cour confirma purement et simplement le jugement rendu par le tribunal correctionnel d'Ypres.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée territoriale. — *Infanterie.* — Sont nommés chefs de bataillon : au 5e territorial, M. Maire, capitaine au 127e; au 7e, M. Piettre, capitaine au 4e.

Sont nommés capitaines : au 2e territorial, M. Lemaire, lieutenant au 243e; au 3e, M. Fricoteaux, lieutenant au 9e: au 5e, M. Compagnon, lieutenant au 10e.

Sont nommés lieutenants : au 1er territorial, MM. Legrand, [illegible] Leleu ; au 3e, MM. Ouvrie, Boulau ; au 4e, MM. Delamare, [illegible], Gras, Lermigeaux, Boucqueniaux ; au 6e, M. Barplace, [illegible]argne, Thierry, Brongniart, Guillaud ; au 8e, au 7e, MM. La[illegible], MM. Wanquier, Jayé.

Est nommé sous-lieutenant : au 7e, M. Brucelles.

PAS-DE-CALAIS

Mérite agricole. — Sont nommés chevaliers du mérite agricole.

MM. Lecoq, agriculteur à Ablain St-Nazaire (Pas-de-Calais); Lenfant, maire de Lorgies (Pas-de-Calais); Masson, secrétaire de la Société Centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais; Vallée, agriculteur, maire de St Georges (Pas-de-Calais); Vasseur, distillateur, adjoint au maire de St-Omer.

PLAIES Blessures, Abcès, Panaris, Anthrax, Varices ouvertes, Ulcères, Scrofules. Guérison certaine par L'ONGUENT ST-ROCH FLAMENT, Pharmacien à LOURCHES (Nord) seul fabricant. — Ne peut se vendre qu'en pots de 2f50 franco poste ET TOUTES PHARMACIES.

GRAND-THEATRE-HIPPODROME

Bur. 7 h. 1[2 *Jeudi 16 janvier 1896* Rid. 8 h.
Spectacle de gala. Première représentation à Roubaix
LE ROI DE LAHORE
Grand Opéra en 4 actes et 5 tableaux. Musique de Massenet
Au 3e acte : Grand ballet, dansé par Mlle Pastore et Paris et les dames du ballet.
Prix des places ordinaire. Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non fruitée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt : Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 880

LE TIRAGE AU SORT
CLASSE 1895. — LISTE DES CONSCRITS
MARCQ-EN-BARŒUL

Jules Amiloot. Emile Bauters. Louis Blondeau. Henri Boet. Jules Labusat. Joseph Camberlein. Florimond Caquant. Laurent Carron. Maurice Catry. Charles Cnudde. Désiré Cocquéreaumont. Henri Coppens. Arthur Couroublé. Florent Deceuninck. Ernest Declercq. Emile Decrock. Théodore Deleu. Alphonse Delobelle. Othon Deprost. Henri Dubar. Henri Duthoit. René Dutriez. Léon Feutrie. Joseph Franck. Jules Frelier. Georges Frère. Henri Gadenne. Henri Hoonart. Louis Lambrechts. Léon Lemaire. Alphonse Lemaire. Ernest Lepers. Emile Lesaffre.

Edmond L'Œuil. Louis Lucidarme. Edouard Marga. Alfred Martin. Maurice Mèresse. Emile Metsers. Ferdinand Molière. Henri Monvoisin. Gustave Mullier. Alphonse Naessens. Gustave Neufcourt. Emile Nolf. Julien Opsommer. Désiré Pennel. Gustave Pietin. Georges Rembry. Pierre Ricourt. Louis Rousseau. Pierre Scheire. Abel Scouteten. Philibert Storme. Henri Tiers. Henri Tournaux. Bruno Van de Lanotte. Alphonse Vanberbauwede. Eugène Vandercoilden. Léon Vandewele. Victor Vanpoucke. Henri Vanthournout. Henri Vendrisse. Carlos Vendrisse. Paul Vienne. Désiré Volckaert.

REVUE DE L'ANNÉE 1895

Cantons de Tourcoing

Octobre. — 2. M. Lebon, ministre du commerce, vient à Tourcoing et visite plusieurs établissements industriels. Le soir un banquet est donné en son honneur par M. Jourdain, président de la Chambre de Commerce. La maison occupée par M. Leclercq, marchand de légumes, à la Croix-Rouge, est complètement détruite par un incendie. — 3. Bénédiction par Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, de l'Eglise de Saint-François d'Assises, à la Croix-Bouillette, commune de Mouvaux. — 7. Célébration à l'église Saint-Joseph, de la Croix-Rouge, d'un service funèbre à la mémoire du soldat Casaert, mort à l'hôpital de Marololo (Madagascar). On trouve pendu dans la chambre qu'il occupait depuis quelques jours, rue Desurmont, un ancien loueur de voitures, puis cocher de place, Edmond Verheylesonne, dit le « Petit Flamand, » âgé de 54 ans. La nouvelle de l'arrestation à Paris, pour espionnage, de Schwartz, ancien commissaire de police à Halluin, produit dans cette ville, où il avait laissé un si triste souvenir, une vive et patriotique émotion. — 13. Inauguration à Halluin d'un monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie.

15. *Louis Gallois*, manœuvre de maçon, âgé de 57 ans, né à Mouscron, se pend à 4 heures du matin, à la branche d'un arbre du jardin public. Achille Carlier, âgé de 3 mois, aux Onze Chênes, est trouvé mort le matin dans son berceau. Un incendie détruit cinq meules de paille et d'avoine, appartenant à M. Phalempin, *fermier à* Neuville, hameau du Berquier. — 16. Mort subite, à l'âge de 82 ans, de M. de M. Deblock, cordier à Mouvaux, hameau de la Forgette. — 21. Visite du Préfet du Nord, à l'exposition artistique. M. le baron Beyens, secrétaire du ministre de Belgique à Paris, vient à Tourcoing et visite les *établissements charitables.* — 23. Commencement d'incendie à la charcuterie de Mme veuve Roose, rue d'Anvers. — 24. Tentative d'incendie à la filature de M. Honoré-Ferrand, rue de la Malcense.

28. Le car électrique qui avait commencé par s'arrêter au Lycée vient jusque sur la place des Halles.— On retire du canal entre les ponts de l'Espierre et du Hallot, le corps d'un homme reconnu le lendemain, pour être le nommé Henri Leduc né à Wasquehal, âgé de 21 ans disparu depuis 10 jours.— Henri-Victor Benoit âgé de 40 ans, tombe à la renverse en mettant le pied sur la première marche de l'escalier et meurt au bout de quelques instants. — 29. Jean-Baptiste Acquette, tisserand, âgé de 56 ans, demeurant rue du Dragon, meurt subitement en entrant dans un estaminet de la rue de l'Espierre. — On retire du canal à Marcq, le corps d'une femme âgée reconnue le lendemain pour être une dame de Tourcoing, Madame veuve Goreta. La mort est accidentelle. — Sylvain Walette, domestique, chez M. Lepoutre, au Blanc-Seau succombe aux suites d'un accident de voiture.

Novembre. — Mort à Lusselles de M. Boulanger, président de la Société des anciens militaires. — Création à Bousbecques d'une recette buraliste. — Commencement des grèves à Halluin. — 3. Louis Decastel, âgé de 30 ans, maçon, est précipité du haut de la tour de St-Christophe. Il succombe le surlendemain à l'Hôtel-Dieu — 4. Georges Lelièvre, âgé de 8 ans, demeurant rue d'Anvers, est écrasé par un chariot, rue de Calais il meurt dans la nuit. — La retorderie de M. Vansteenkisle, à Roncq, est complètement détruite par un incendie. — La distribution des billets, à la gare, est faite, à partir de ce jour, par des femmes.

9. Mort de M. l'abbé Senneville, aumônier du Monastère de Notre-Dame-des-Anges. — 16. Le mouvement gréviste prend à Halluin un grand développement ; et toutes les difficultés, entre patrons et ouvriers, ne seront pas encore aplanies à la fin de l'année. — 16. Un enfant de 1 an et demi, Emile Tytgat, tombe dans la Becque de Neuville et en est retiré noyé.

20. M. l'abbé Lefebvre, vicaire de Saint-Christophe et directeur du patronage des jeunes garçons, est nommé aumônier du Monastère de Notre-Dame-des-Anges. — 21. On retire du canal, sous le Pont-National, le corps d'un noyé, qu'on transporte à l'Hôtel-Dieu et qu'on reconnaît deux jours après, pour être le nommé C. V.., âgé de 36 ans, fileur, à la Croix-Rouge.

23. Inauguration du tramway de la rue Nationale. Suicide par submersion, d'Alphonse Mercher, ancien sacristain de l'église Notre-Dame des Victoires, au pont de Marcq. Il avait déjà attenté à ses jours. — 24. Charles Lagache, âgé de 64 ans, chauffeur chez M. Clarisse-Dumortier, rue Winoc-Chocqueel, tombe accidentellement dans la cave des fourneaux et se tue sur le coup. — 27. Mort presque subite de M. Léandre Leduc, agent général de la Caisse d'épargne de Tourcoing.

Décembre. — 1. Incendie, rue de Gand, chez les époux Leclercq Sauvage agression, au Petit-Menin, à Neuville, sur Emile Delauwere, qui est frappé de plusieurs coups de couteau. — 5. Dramatique suicide de M. Roux, Conseiller municipal. — 5. Marie Vromant, âgée de 22 ans, se jette le soir dans le canal et on peut la retirer vivante, grâce aux couronnes de sauvetage. — 7. Première descente du juge d'instruction, relativement à la vaste affaire d'escroqueries organisée par Detavernier, cabaretier rue Neuve-de-Roubaix, sous l'enseigne : *A l'Arc-en-Ciel*, et bien connu comme militant du Parti ouvrier et de la Libre-Pensée. — 9. Arrestation de Clément Delpoigne, beau-frère de Detavernier, impliqué dans l'affaire d'escroqueries. Pierre De Boek, ouvrier à Marcq, âgé de 58 ans, tombe à la renverse en montant l'escalier de sa chambre, et se tue sur le coup.

14. Arrestation de Libbrecht, l'un des chefs du Parti ouvrier, pour complicité dans l'affaire Detavernier. — 19. Edouard Descadt, âgé de 30 ans, demeurant à Mouvaux, meurt subitement en travaillant au peignage de Mme Fouan-Leman. — 20. Installation de la nouvelle brigade de gendarmerie à cheval. — 21. Le car électrique fait un premier voyage d'essai, sur la ligne de la rue Nationale. — 22. Mort chez ses parents rue des Ursulines, de M. l'abbé Letuppe, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur à Armentières. — 24. M. Jourdain, président de la Chambre de commerce, est nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Incendie de l'ancienne ferme Lerouge.

ETAT-CIVIL.—*ROUBAIX.*— *Déclarations de naissances du 12 janvier 1896.* — Claire Dujardin, rue de l'Ouest, 35. — Jeanne Leclercq, rue de la Perche, fort Jean Bart, 16. — Marie Pieter, rue du Tilleul, court Vaneraynest, 4. — Camille Vernis, rue de l'Ommelet, 16. — Charles Hennebel, rue de Maubeuge, Maison Loridan 14. — Palmyre Debaere, rue de Mouveaux, cour Frère, 14. — Marcel Graignon, rue Saint-Louis, 53. — Marie Hihon, rue Corneille. — Emile Bossu, rue de Tournai, 77. — Fernande Lamblin, rue de Leuze, 37. — Marie Pollet, rue Lacroix, 6.

Publications de mariages. — Jacques Haas, négociant à Roubaix et Alice Patagay, sans profession à Mulhouse. — Armand Remy, 19 ans, tisseur au Cateau et Julia Loiseaux, 17 ans, renfileuse au Cateau — François Peere, débourreur à Roubaix et Florentine Vanhaeck, bobineuse à Estaimpuis. — Georges Duquennoy, 23 ans, sergent fourrier à Roubaix et Marie Margalet, 22 ans, sans profession à Longwy. — Albert Rompold, 22 ans, négociant, rue de Milan et Clémence Guiot, 23 ans, sans profession, rue de Milan. — Alphonse Vernier, 35 ans, fabricant à Roubaix et *Madeleine Hassebroucq, 21 ans, sans profession à* Comines.

Henri Dierickx, 23 ans, employé de commerce, Roubaix et Julia Lotigie, 23 ans, sans profession, Comines. — Alfred Hautefeuille, 28 ans, peintre, Roubaix et Louise Cornaud, 27 ans, repasseuse, Croix. — *Cyrille Busschaert, 23 ans, tisserand,* Roubaix et Flore Carnotte, 22 ans, tisserande, Wattrelos. — Pierre Ferret, 20 ans, coiffeur, Roubaix et Marie Tilleu, 21 ans, coiffeuse, Tourcoing. — Jules Cabaye, 28 ans, blanchisseur, rue de la Conférence, cour Cabay, 5 et Blanche Lecomte, 21 ans, couturière, rue de la *Conférence 29.* — *Célestine Vandorpe, 24 ans,* garçon boucher, rue des Longues-Haies, 80 et Marie Hebbelinck, 21 ans, rue des Filatures, 26. — Victor Dupuis, 25 ans, apprêteur, rue Decrême, 163 et Marie Springael, 24 ans, bobineuse, rue St-Amand, 58.

Louis Limberg, 30 ans, apprêteur, rue de Wasquehal, cour Dhalluin, et Séverine Spebrouck, 46 ans, doubleuse, rue de l'Epeule, cour Gavaere. — Elie Duleu, 26 ans, tourneur en fer, rue du Tilleul, 155, et Marie Deknop, 21 ans, dévideuse, rue et impasse Duguesclin, 35. — François Vervaek, 29 ans, charbonnier, rue Marc-Seguin, 13, et Maria Bacq, 28 ans, éplucheuse, rue de Maubeuge, cour Loridan, 12. — Charles Delaplace, 24 ans, apprêteur, rue Descartes, fort Sioen, 28, et Angèle Dutranoy, 22 ans, visiteur de pièces, rue Archimède, 74. — Brunon Mullié, 24 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 14, et Maria Boutry, 19 ans, bobineuse, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 13. — Henri Terlin, 25 ans, marchand de bonneterie, rue Pierre-Motte, 1, et Annette Mouchon, 21 ans, marchande de bonneterie, rue Pierre-Motte, 1. — Adolphe Bourdon, 27 ans, batelier, à Nivelle, et Pauline Ghys, 24 ans, batelière, à Roubaix. — Charles Spitals, 27 ans, trieur, à Roubaix et Alphonsine Ritz, 25 ans, tailleuse, à Tourcoing.

Déclarations de décès. — Delmulle, présenté sans vie, rue de Flandre, 64. — Léonard Ladsous, 85 ans, rue de Turenne, 16. — Achille Legrain, 11 ans, rue de Ma Campagne, 14. — Adèle Defossez, 10 mois, rue Bernard, cour Duquennoy, 8. — Helléda Wartel, 4 an, rue Ste-Elisabeth, 10.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 11 janvier.* — Madeleine Rommens, rue de la Croix-Rouge. — Blanche Stal, rue de la Marlière. — Marie Dubrulle, sentier du Cimbale. — Hortense Grimonprez, rue Nationale. — Paul Deconinck, rue Houchard. — Célina Beynaert à la Marlière. — Jules Olivier, rue de Gand. — François Ponthieu, aux Cinq Voies.

Publications de mariages. — Pierre Ferret, 20 ans, coiffeur et Marie Tillieu, 21 ans, coiffeuse. — Louis Demoor, 23 ans, rattacheur et Maria Vandaele, 22 ans, soigneuse. — Charles Spitaels, 27 ans, trieur et Alphonsine Ritz, 25 ans, tailleuse.— Victor Leclercq, 27 ans, tourneur et Pauline Delannoy, 27 ans, doubleuse. — Emile Tournoys, 30 ans, rattacheur et Elise Corselle, 27 ans, dévideuse. — Hyacinthe Pluquet, 24 ans, cordonnier et Sophie Hauwel, 23 ans, repasseuse. — Fernand Dewavrin, 22 ans, fabricant et Marguerite Deletombe, 21 ans, sans profession. — Théodore Dusollier, 13 ans, trieur et Philomène Dhaze, 23 ans, dévideuse.

Etienne Esquenec, 25 ans, rattacheur, et Célina Dujardin, 24 ans, soigneuse. — Gustave Honoré, 26 ans, monteur et Marie Dal, 25 ans, cabaretière. — André Motte, fabricant et Marie Mahieu, sans profession. — Emile Meqrisse, 27 ans, garçon de confiance et Juliette Dumortier, 26 ans, sans profession. — Pierre Carton, 56 ans, sans profession et Honorine Desvenain, 56 ans, journalière. — Isidore Vandenabeele, 25 ans, teinturier, et Victorine Coetman, 20 ans, [illegible]. — Valéri Vergote, 30 ans, garrotteur et Marie Brunel, 22 ans, sans profession. — Désiré Legrand, 28 ans, mécanicien et Léontine Vanschoorisse, 20 ans, demoiselle de magasin.

Mariages. — Alexandre Delescluse, 26 ans, magasinier, et Homérine Delesourt, 25 ans, soigneuse. — Henri Dassonville, 24 ans, tisserand, et Philomène Leman, 25 ans, dévideuse. — Charles Decubre, 23 ans, rattacheur, et Léonie Demeyer, 22 ans, fileuse. — Henri Cuvelier, 24 ans, employé et Angèle Arensma, 21 ans, tailleuse. — Léon Sablin, 58 ans, cocher, et Clémence Mullier, 58 ans, épicière. — Auguste Destrebecq, 26 ans, rattacheur, et Clémence Decavèle, 24 ans, soigneuse. — Alphonse Verfaille, 25 ans, rattacheur, et Julie Lin, 22 ans, soigneuse. — Albert Ducatteau, 23 ans, sécheur, et Ernestine Isembaert, 22 ans, doubleuse. — Amand Hindryckx, 28 ans, tisserand, et Mathilde Degeselle, 26 ans, doubleuse. — Charles Gadenne, 26 ans, tisserand, et Blanche Deblée, 24 ans, bobineuse.

Pierre Dessauvages, 29 ans, tisserand, et Cécile Flipo, 21 ans sans profession.— J.-B. Voreux, 24 ans, agent de police et Marie Lecoutre, 23 ans, moulineuse. — A. Hennion, 23 ans, tisserand, et Marie Deletombe, 28 ans, bobineuse. — Edouard Maréchal, 31 ans, horloger, et Marie Planckaert, 22 ans, laitière. — Emile Destombes, 26 ans, *mécanicien*, et Marie Vanhecke, 24 ans, fille de bureau. — Emile Gallens, 24 ans, magasinier, et Zélie Desmettre, 40 ans, rattacheuse. — Jean Leclercq, 25 ans, agent de police, et Zoé Dujardin, 25 ans, couturière. — Louis Vandenbulcke, 30 ans, trieur; et Marie Vandevoorde, 24 ans, sans profession. — Henri Carin, 25 ans, peintre, et Florine Deleberghe, 27 ans, employée. — Eugène Baisez, 30 ans, menuisier, et Eugénie Delattre, 27 ans, sans profession.

Déclarations de décès. — Henri Leblanc, 7 ans 5 mois, rue du Tilleul, 44. — Elisa Lecomte, 17 ans 5 mois, soigneuse, rue St-Joseph, 48. — Henri Dujardin, 3 jours, au Risquonstout, 991. — Fernand Wagon, 11 mois 15 jours, rue du Cœur Joyeux, 10. — Flore Legrand, 77 ans 7 mois, sans profession, rue Nationale, 117.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 14 janvier 1896, à 10 heures 1[4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DUBOCAGE, entrepreneur, *décédé à Roubaix*, le 17 décembre 1895, dans sa 68e année, administré des Sacrements de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église paroissiale de Wattrelos, le mardi 14 janvier 1896, à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Prosper HAROUX, époux de Dame Sophie DUCOULOMBIER, décédé à Wattrelos, le 14 décembre 1895, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 14 janvier 1896, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Constantin-Joseph COUROUBLE, fabricant, membre du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, décédé à Roubaix, le 3 décembre 1895, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Vous êtes aussi prié d'assister aux Obits que feront célébrer : La Confrérie de la Ste-Trinité, le mardi 14 courant, à 7 heures; la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, le mercredi 15 courant, à 7 heures ; la Confrérie des Trépassés, le jeudi 16 courant, à 7 heures ; la Confrérie du St-Sacrement, le samedi 18 courant, à 7 heures ; la Confrérie du Rosaire, le même jour, à 7 heures 1[2. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

La duchesse d'Aoste à Bruxelles. — La princesse Lœtitia de Savoie-Napoléon, duchesse d'Aoste, est arrivée samedi, à 1 h. 38, à la gare du Midi, venant de Paris. Le prince Victor Napoléon se trouvait à la station pour y recevoir sa sœur. Le prince et la princesse ont quitté la gare par l'entrée principale, devant laquelle attendait un coupé, qui les a conduits à l'hôtel de l'avenue Louise où un déjeuner a eu lieu en l'honneur de la duchesse d'Aoste.

Nos hôtes princiers. — Le duc d'Orléans, venant de Londres, est arrivé aujourd'hui dimanche, à Bruxelles, par l'express entrant en gare du Nord à 5 heures 53. Le duc est descendu à l'Hôtel de Flandre. Les différentes personnes composant sa suite n'arriveront que demain.

Le mariage de la princesse Henriette. — Contrairement à ce qui a été annoncé, ce n'est pas dans le grand salon du palais de la rue de la Régence que sera célébré le mariage de la princesse Henriette, fille du comte de Flandre, et du prince Emmanuel d'Orléans, cette pièce devant servir pour le déjeuner qui aura lieu le jour de la noce.

Le *mariage* sera célébré dans le manège qui, pour cette circonstance, sera complètement transformé. Depuis hier, il a été livré à une équipe d'ouvriers menuisiers et tapissiers qui le transformeront en une véritable chapelle. La cérémonie religieuse sera présidée par le cardinal Goessens, archevêque de Malines.

Départ du Roi. — Ce n'est pas samedi à minuit, ainsi qu'on l'a annoncé que le Roi a quitté Bruxelles se rendant en Angleterre, mais bien aujourd'hui dimanche. Sa Majesté a pris l'express 14 qui a quitté la gare du Nord à 9 heures du matin. Une berline royale avait été ajoutée au train. Le Roi se rend, comme on sait, chez le duc et la duchesse de Devonshire. L'absence de S. M. sera de cinq jours.

On nous télégraphie d'Ostende : Le Roi des Belges, se rendant en Angleterre, est arrivé dimanche matin à Ostende par l'express entrant en gare à 10 h. 40. Sa Majesté s'est immédiatement embarquée à bord de la malle qui a quitté le port à 10 h. 50. Le Roi arrivera à Londres aujourd'hui après-midi à 4 h. 50 soir.

Nos missionnaires. — On nous mande de Louvain. — Le R. P. Vanderka, ancien recteur du collège des PP. Jésuites de Louvain, est désigné pour aller renforcer la nouvelle mission de Coylan, confiée récemment par S. S. le Pape Léon XIII, à Mgr. Van Recth.

Bruxelles. — *Un duel.* — A la suite d'une algarade dans un théâtre, un duel a eu lieu dimanche entre MM. Van der Velde, avocat, chef du parti socialiste, et Vrancken, d'Anvers. Ce dernier a été blessé peu grièvement à l'avant-bras droit.

La Chambre, avant de pouvoir reprendre « l'élaboration de cet ensemble de mesures d'amélioration sociale » dont parlait M. Beernaert, dans son discours d'ouverture de la session, le 12 novembre dernier, aura à s'occuper, pendant de nombreuses séances encore de l'examen et du vote des lois urgentes et de budgets.

Le vote de la loi sur les alcools a été interrompu à l'article 12 du projet et celui ci n'en compte pas moins de 173.

La Chambre étudiera ensuite les modifications à apporter au régime fiscal du tabac.

C'est seulement après que cette importante discussion sera close que la Chambre reprendra le vote du budget des chemins de fer et qu'elle abordera ensuite l'examen du projet de loi organisant l'inspection ouvrière dans les mines et des modifications à apporter à la loi sur le paiement des salaires.

Quant aux grandes lois sociales qui attendent, on nous assure que c'est la loi sur les unions professionnelles qui sera portée en premier lieu à l'ordre du jour de la Chambre.

Contrairement à ce qu'on a dit, la loi sur les règlements d'ateliers ne viendra que plus tard, de même que la loi sur le contrat du travail.

Mme Joniaux. — On écrit de Bruxelles au *Journal de Liége* :

« Un journal a annoncé que Mme Joniaux, ayant essayé de faire passer une lettre, avait été l'objet d'une mesure disciplinaire. C'est là une erreur absolue.

» Depuis qu'elle se trouve à la prison de Mons, sa conduite est exemplaire et elle n'a reçu aucune punition.

» On a probablement confondu avec le mémoire d'outre tombe qu'elle avait rédigé dans sa cellule à Anvers et qu'elle était parvenue à faire passer; on se rappelle qu'il a été publié par l'*Etoile Belge*.

» A Mons, contrairement à Armand Peltzer, qui ne cessait dans sa geôle de Louvain de proclamer son innocence et de maudire ses juges, elle ne fait jamais la moindre allusion à son procès. On dirait qu'elle a oublié sa vie ancienne. Elle se soumet à toutes les dispositions réglementaires de la prison avec beaucoup de bonne volonté, sans jamais avoir un regret ou une plainte. A-t-elle des remords ? Son visage est fermé à tout examen et elle ne trahit en rien sa pensée secrète.

» M. Joniaux, qui a quitté Anvers, habite aujourd'hui la Hollande ».

Les procès-verbaux de l'enquête sur le repos dominical organisée par le département de l'industrie et du travail seront publiés dans un mois.

Ils *formeront un volumineux document* dans lequel la question du repos du dimanche se trouve examinée et étudiée sous toutes ses faces.

Il paraît — mais ceci sauf vérification — que l'enquête a révélé pour la Belgique, un nombre peu considérable d'abus, et n'aurait pas démontré d'une manière formelle la nécessité de l'intervention de la loi.

Un aigle. — Liège, 14 janvier. — Hier, les nommés Adrien Lecrenier, et Joseph Narzée, gardes particuliers de M. le baron F. de Tornoco, à la Neuville-en-Condroz, étaient en tournée dans la grande forêt, lorsqu'ils aperçurent, volant assez haut, un oiseau de grande dimension, qu'ils prirent d'abord pour un épervier de très grosse espèce.

Avec l'espoir de le revoir, ils revinrent l'après-midi et se séparèrent afin d'avoir plus de chances de l'abattre, le cas échéant.

Leur espoir se réalisa : Lecrenier parvint à le retrouver et le fit lever, sans toutefois pouvoir tirer. Heureusement, l'oiseau se dirigea dans la direction de Narzée qui l'aperçut et eut le bonheur de l'abattre.

C'était un *aigle d'une dimension* et d'une grosseur extraordinaires : il mesure 86 centimètres au moins du bec à la queue, et à 2 mètres 20 centimètres d'envergure; sa hauteur est de 85 centimètres.

Ce superbe oiseau a été offert à M. le baron de Tornoco qui va le faire empailler pour le placer dans sa belle collection.

Vols importants. — *Quatre arrestations.* — On nous télégraphie de Binche : Depuis quelque temps, M. Bette, négociant, à Binche, s'apercevait que des marchandises disparaissaient de son magasin. Cette nuit il fit le guet avec l'agent de police Floris.

Vers deux heures, ils virent arriver un homme et une femme munis d'une lanterne, qui s'introduisaient dans le magasin Bette, par une porte de service; quelque temps après, les voleurs se retiraient, l'homme chargé de deux balles de café; la femme le précédait en l'éclairant.

Sortant de sa cachette, l'agent Floris s'élança sur les voleurs, parvint à les garotter et, avec l'aide de M. Bette, les conduisit à l'amigo, distants de quelques mètres où ils furent écroués.

Le voleur reconnu, était un certain J. L. qui avait été autrefois au service de M. Bette; la fille, une nommée H. D. avec qui il entretenait des relations.

Une enquête habilement menée par M. le commissaire Denis, amena la découverte, au logement des voleurs, d'une grande quantité de marchandises. Bientôt après deux autres arrestations étaient opérées.

Les quatre voleurs ont été dirigés sur la prison de Charleroi. On estime à 8,000 fr. environ les marchandises dérobées. Ces arrestations font honneur à M. le commissaire de police et à l'agent Florée.

Un incendie criminel à Poppel. — Un violent incendie a détruit, dans la nuit de vendredi à samedi, la ferme occupée à Poppel, par M. Van Hees. Les habitants ont échappé par miracle ; c'est à demi-vêtus seulement qu'ils ont pu s'enfuir de la maison en feu. Onze têtes de bétail et un cheval ont péri. On croit à la malveillance.

Tournai. — *Le Conseil de Prud'hommes et le Conseil de l'Industrie et du Travail.* — Les Bourgmestre et échevins de la ville de Tournai portent à la connaissance des intéressés qu'il sera procédé, du 1er au 14 février prochain, à la revision des listes des électeurs pour les dits Conseils. Les personnes qui croiraient avoir droit de figurer sur ces listes sont priées de s'adresser à l'Hôtel-de-Ville, bureau de population-milice, à dater de ce jour.

— *La levée de la milice en 1896.* — Le tirage au sort pour les différents cantons de Tournai aura lieu aux dates suivantes :

Peruwelz, jeudi 23 janvier, à 9 heures ; Antoing, vendredi 24 id., à 8 h. 1[2; Tournai (communes rurales), samedi 25 id., à 9 h. 1[2; Leuze, lundi 27 id., à 8 h. 1[2 ; Templeuve, mardi 28 id., à 9 h.; Celles, mercredi 29 id., à 10 h.; Tournai (ville), vendredi 31 id., à 8 h. 1[2.

Ath, vendredi 24 janvier, à 10 heures; Chièvres, lundi 27 id., à 9 h. 1[2; Flobecq, mercredi 29 id., à 11 h. 1[2; Frasnes-lez-Buissenal, vendredi 31 id., à 9 h. 1[2; Quevaucamps, lundi 3 février, à 9 h. 1[2; Soignies, samedi 25 janvier, à 9 h.; Lessines, jeudi 30 janvier, à 9 h. 1[2; Enghien, samedi 1er février, à 9 h. 1[2.

A Tournai-Ville, 325 jeunes gens sont inscrits pour prendre part au tirage au sort.

Mouscron. — *Le départ de M. Botman, sous-chef de gare.* — M. Botman, commis-chef à la gare de Mouscron, est nommé en la même qualité à la gare d'Anvers (Sud).

C'est avec regret que nous voyons partir M. Botman qui, dans ses délicates fonctions, s'était attiré, à Mouscron, la sympathie de tous.

M. Botman est remplacé par M. Emile Rouart, sous-chef à la gare de Bruxelles (quartier Léopold).

— *Est-ce un vol ?* — En passant au bureau de la douane, dimanche, à 2 h. 56, Mlle Mathilde Vion, de Rumes-près-Tournai, qui descendait du train venant de Roubaix, s'aperçut, en cherchant son billet pour le présenter au contrôleur, que son portemonnaie, contenant une quarantaine de francs, avait disparu. Mlle Vion en a fait la déclaration aux gendarmes de service à la gare. Elle croit avoir été victime d'un vol. Cependant, il se pourrait que le portemonnaie de Mlle Vion soit tombé de sa poche.

Courtrai. — *Un terrible accident dans une usine.* — *Mort de la victime.* — Le tissage de M. Denis, fabricant, quai du Château, à Courtrai, a été, samedi soir, le théâtre d'un terrible accident auquel la victime, un jeune garçon de 14 ans, a succombé, après avoir enduré d'atroces souffrances.

A la fin de chaque semaine, un apprenti de l'usine est chargé avant son départ, du nettoyage de la machine. Vers 6 heures 1[2, le jeune Arthur Baillieu demeurant cité Boutry, dont c'était le tour de corvée, s'approcha de la machine, qui était encore en mouvement, et, malgré la défense expresse d'opérer le nettoyage avant l'arrêt complet de la roue, passa outre. La désobéissance du malheureux enfant lui a coûté la vie.

Pris par le volant de la locomobile, Arthur Baillieu fit plusieurs tours de roue avant que des ouvriers, témoins de l'accident purent lui porter secours. Quand, une fois la machine arrêtée, on releva l'enfant évanoui, il perdait le sang par les yeux et par les oreilles. Aussitôt transporté à l'hôpital, le jeune Baillieu, malgré les soins énergiques de M. le docteur Vankumbeke, médecin légiste, a succombé dans la nuit. Il était l'aîné de six enfants !

Courtrai. — TRIBUNAL DE 1re INSTANCE. — *1re chambre correctionnelle.* — Audience du samedi 11 janvier 1896. — Présidence de M. le juge Iweins Van Elewyck, remplaçant M. le président Molitor, indisposé.

— *Coups et blessures.* — Sous cette prévention comparaissait Florin Jean-Louis, menuisier à Mouscron. Il fut condamné à 2 mois de prison et une amende de 50 francs.

Pour même prévention une amende de 26 fr. est prononcée contre Dewerchin Simon, ouvrier à Courtrai.

Du même chef, 8 jours de prison à Van Robaeys Richard, ouvrier à Courtrai; 30 francs d'amende à Hofmann Marie, ménagère à Courtrai; 8 jours de prison et une amende de Vandenberghe Camille, ouvrier agricole à Courtrai.

Destructions de clotures. — Une peine de 15 jours de prison est prononcée de ce chef contre Brackel Charles, haleur de bateaux à Lille. En plus contre le même 5 francs pour ivresse publique.

Outrages à la police. — Deux amendes légères pour outrages et rebellion à la police sont prononcées contre Decalaure Adolphe, ouvrier de fabrique à Tourcoing.

— *Pour coups.* — Un emprisonnement de 8 jours est prononcé contre Demullier Jean, cabaretier à Mouscron. — Une amende légère contre Saudra Camille, de Courtrai. — Enfin une condamnation avec sursis contre Van Robays, cultivateur à Menin, 15 jours de prison, contre Pollée Edmond, cultivateur à Menin, 8 jours de prison.

— *Vol.* — Une peine d'emprisonnement de 8 jours à Liétart Marie, ménagère à Courtrai.

Herseaux. — *Une affaire mystérieuse.* — Le parquet de Courtrai, représenté par MM. Huytiens de Terbecq, procureur du roi, Dujardin, juge d'instruction, et David, greffier, est descendu samedi après-midi à Herseaux. Les magistrats se sont rendus au cimetière de la commune où a eu lieu l'exhumation du cadavre d'un certain Dhellemmes, journalier, en cette commune, décédé il y a environ deux mois. M. Peel, médecin-légiste, a procédé à l'autopsie du cadavre.

Après avoir emporté le cerveau et les viscères, le parquet est retourné à Courtrai par le train de 5 heures 10. On ignore complètement le motif de la descente du parquet ainsi que de l'autopsie. Nous reviendrons plus tard sur cette affaire.

Hérinnes. — *Un vol avec effraction.* — Un ouvrier, M. Pierre Hovinne, ayant quitté jeudi vers le soir son domicilice, pour aller travailler à Roubaix, un malfaiteur, probablement au courant de ce fait, mit à profit l'absence d'Hovinne pour pénétrer la nuit suivante chez ce dernier après avoir fracturé un châssis.

Tous les meubles ont été fouillés. Le voleur a emporté une somme de 65 fr., un réveil et une bouteille de genièvre. Le réveil a été retrouvé le lendemain, par un jeune garçon.

La gendarmerie de Pecq est à la recherche du coupable, qui reste inconnu jusqu'à présent.

DE L'ENSIMAGE

(2e ARTICLE)

L'huile d'ensimage doit s'émulsionner complètement à l'eau froide contenant du carbonate de soude, ou de la potasse de l'ammoniaque de la soude, de l'eau de savon de potasse etc.

La proportion d'huile et de matière alcaline doit être réglée de façon que les 2 produits ne forment pas savon car alors on dépasserait le but désiré. L'émulsion est un 1[2 savon. L'huile émulsionnée ne fait qu'un seul corps avec l'eau, elle conserve toutes les propriétés qui lui sont particulières et présente presque les caractères d'une solution savonneuse.

Elle ne se transforme réellement en savon qu'au dégraissage, par l'augmentation de la matière alcaline, et souvent sous l'influence de la chaleur. L'huile restant huile et étant par l'émulsion très finement divisée, pénètre dans tous les pores de la fibre, et rend celle-ci plus souple, plus onctueuse, plus glissante, ce qui ne fait pas tout à fait le savon, qui lui reste à la surface comme un vernis et n'assouplit pas l'âme même de la fibre.

Les émulsions bien faites doivent pouvoir être additionnées d'eau sans laisser remonter d'huile à la surface, c'est-à-dire sans séparation d'huile. Il est bon de choisir l'eau servant à étendre les émulsions. Les meilleures eaux sont les eaux de pluies ou les eaux distillées, eaux de condensation dans les usines. Celles-là ne contiennent pas de chaux, de calcaire susceptible de transformer l'huile émulsionnée en savon calcaire, savon rugeux absolument contraire au glissement et à la souplesse. Les eaux de puits et de rivières ayant un degré hydrotimétrique élevé doivent être rejetées.

Les savons et solutions savonneuses rendent les fils poisseux collants-gluants. Ils recouvrent la laine d'une façon uniforme en bouchant totalement tous les pores et sans presque entrer dans le corps de la fibre. Au toucher et d'apparence la laine peut paraître bien graissée, elle glissera, mais ne remplira pas les conditions cherchées, car la réelle souplesse de la fibre n'existe pas.

Les solutions de sulforicinates, huiles solubles, sont comme les savons. Elles sont poisseuses et gluantes employées seules. L'huile de ricin qui en est la base est trop collante et trop siccative.

Les huiles solubles font bien, mélangées à l'oleine.

L'oleine (acide oleique, huile de suif), est le résidu industriellement extrait de la fabrication des bougies stéariques. Il existe dans le commerce deux sortes d'oleines, l'une dite de saponification l'autre de distillation.

L'oléine de distillation a une valeur moindre que celle de saponification, car sous l'influence de l'acide sulfurique et de la chaleur, l'acide oléique subit une altération et possède une odeur désagréable. Il existe dans le commerce plusieurs marques d'acide oléique presque exclusivement employées.

Elles ne diffèrent entre elles que par plus ou moins de pureté, d'odeur, de facilité d'émulsion et de prix. Voici les principales marques : L'oléine de Lyon (saponification), oléine Armand (A. A.), l'oléine Fournier (distillation) oléine pour ensimage la simili oléine. Voici la manière pratique d'apprécier très vivement la valeur émulsine des huiles d'ensimage. On prend 100 cc. d'une solution de potasse ou de soude à 5 grammes par litre, on y laisse tomber 10 à 12 gouttes de l'huile à essayer.

A la plus légère agitation le tout doit immédiatement tourner et former une émulsion demi transparente et mousseuse au moment de l'agitation. Après 12 heures, l'huile ne doit pas surnager à la surface. En prenant une solution de carbonate de soude en cristaux à 10 grammes par 100 c. cubes, on doit obtenir une émulsion blanchâtre non transparente de laquelle ne remonte ni huile ni savon. — Les huiles qui rempliront ces conditions peuvent être considérées comme bonnes, car dans l'ensinage comme facilité dans le travail, ce sont les huiles qui s'émulsionnent le mieux qui rendent le plus.

L'oléine est l'huile qui se dégraisse le plus facilement et se transforme la mieux en savon. Elle quitte donc très facilement la laine avant la teinture.

Il est bon de s'assurer avant d'employer l'oléine, de sa purification de sa neutralité. Elle ne doit pas rougir le papier bleu de tournesol, elle doit être totalement débarrassée de l'acide sulfurique qui est d'un emploi nuisible non seulement pour la laine elle-même, mais encore et surtout pour le matériel de filature qui peut être attaqué. M. UDE.

PENSEES

L'aérostat ne s'élève qu'en perdant de son lest... Avis aux ambitieux. Adolphe D'HOUDETOT.

* * *

L'orgueil est un flatteur; la conscience est un juge.
Eug. MARBEAU.

* * *

L'ouvrier ultra-révolutionnaire se montre souvent, une fois parvenu, le plus dur des patrons, le plus féroce des conservateurs. Ce n'est pas aux prolétaires qu'il faut l'apprendre. Ils ne connaissent que trop ce phénomène.
BLANQUI.

CHRONIQUE VELOCIPEDIQUE

Une course de six heures à Paris. — Une course de six heures a eu lieu, hier, dimanche, au Vélodrome des arts libéraux, à Paris. En voici les résultats :

1er Baugé, qui a couvert 232 kilomètres; 2e Garcin, 227 kilomètres; 3e Linton, 4e Guignard, 5e Buffel.

Le record de six heures n'a donc pas été battu, et demeure la propriété de Huet qui, lui, avait couvert 244 k. 300.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Le lundi 13 janvier, grande partie de coqs chez M. H. Cosment, à l'Abattoir, rue Lacroix, 36, contre Félix Mondet. 2[3 morts pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs. Mise au parc à 6 heures.

— Lundi 13 janvier, rendage à l'Enflé de la belle partie contre l'Ours. La société de l'Enflé espère avoir une revanche éclatante. Le parc sera brillamment éclairé à la lumière électrique. Mise au parc à 5 heures.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5

Séances des 11 et 12 janvier 1896

DESIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nombre	nouv. livrets	sommes	REMBOURS nombre	sommes
Roubaix..	Samedi	177	33	43 115 »	154	31.202 97
	Dimanche	340	62	41 804 »	206	37 672.83
Lannoy		38	10	8 263 »	33	7 931.22
Croix		19	«	1.840 »	32	6.808.35
Wattrelos		21	4	5.455 »	44	14 615 15
Ascq		15	5	2 035 »	11	1.629
TOTAUX		610	111	102 313 »	480	99.919 52

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix, par MM. L. Mulliez-Delattre, et Alfred Duburcq, directeurs ; et MM. L. Wibaux-Prouvost et Louis Prus, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Edouard Delfrennes. A Croix, par MM. Eugène Caen et Louis Lepers. A Wattrelos, par MM. Abel Hazebrouck et Ch. Mallilatre. A Ascq, par MM. Charles Selosse et Paul Sainleger.

ORDRE DU SERVICE. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1[4, 5, rue du Château. Les remboursements ont lieu, les dimanches, à 11 heures 1[2, les samedis à 10 heures 1[2, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FREMONT.

THEATRES

THEATRE DE TOURCOING (Salle des Fêtes, Place Leverrier). — Lundi 13 janvier 1896, à 8 heures 1[2. — *Les Petits Mousquetaires*, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux.

MAISON DU TAPIS
7, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
LE PLUS GRAND CHOIX
AMEUBLEMENTS
TENTURES
LINOLEUM
CARPETTES
MOQUETTES
LES MEILLEURS PRIX
OBJETS DE LA CHINE ET DU JAPON pour cadeaux

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel: 3 francs. 5770

Membre du Jury
HORS CONCOURS
Grande Médaille d'Or
Paris
1889
PIANOS GAVEAU
DÉPOT
à LILLE
7 ter, rue de Roubaix
Tous les modèles se trouvent en magasin.
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

TAPIS
CARPETTES - LINOLÉUM
Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers, portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles. **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton. **Linoléum pour parquets et escaliers,** dans toutes les qualités.
TAPIS DE SMYRNE
Ouvrages d'agrément. **Broderies** *en tous genres.* **Tapisseries** *fantaisies et de style.* **Ornements d'églises échantillonnés.** *FOURNITURES pour tous ouvrages.*
L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462

Un journal illustré pour la famille
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Parait en 16 pages tous les **Dimanches**
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.
On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.
41263 SPÉCIMEN CONTRE 0 15 CENT. 914